

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 ET 15 décembre 2020**Point 3.1.1 de l'ordre du jour****Cercle scolaire Bulle-Morlon
Renouvellement partiel de l'équipement informatique****1. Introduction**

L'équipement informatique de chaque classe du cercle scolaire de Bulle-Morlon est constitué d'un poste fixe et d'un ordinateur portable par classe pour le ou les enseignants titulaires. Les établissements sont équipés de valises informatiques contenant des ordinateurs portables à disposition des classes pour une utilisation ponctuelle. Pour ce fonctionnement, un système de réservation est organisé par les 3 Directeur-trice-s d'école primaire.

2. Objet du crédit**2.1 Changement des postes fixes dans les salles de classe**

Le dernier changement partiel d'ordinateurs fixes datait de 2016 (demande soumise au Conseil Général de la ville de Bulle le 14 décembre 2015) et il concernait 80 postes. En 2016, tout le parc informatique n'avait d'ailleurs pas été changé puisqu'une quarantaine d'ordinateurs avaient été acquis lors de la construction des extensions des sites de la Condémine et de La Tour-de-Trême en 2013. Ces derniers auront donc 8 ans en 2021, au moment du changement prévu. Ainsi, l'ensemble des ordinateurs fixes présentent un âge moyen de 6 ans. Ce matériel informatique n'est plus adapté à certains logiciels actuels.

Il est proposé de changer l'ensemble des postes fixes de toutes les salles de classe afin de disposer d'un parc le plus homogène possible, permettant un service de support plus efficient. Les ordinateurs encore fonctionnels pour certaines activités seront néanmoins maintenus dans les classes et utilisés comme appareils supplémentaires. Le centre de compétence FRITIC recommande en effet un nombre d'ordinateurs par classe se situant entre 4 et 5. Ce deuxième ordinateur dans les classes sera apprécié tant que leur utilisation et la mise à jour du système d'exploitation seront possibles. Lorsque ces ordinateurs ne pourront plus rendre service pour les écoles, ils seront évacués (vendus ou donnés, suivant l'ancienneté, après approbation du Conseil Communal).

2.2 Achat de 8 portables

De plus en plus d'enfants sont au bénéfice d'une MAR (*Mesure d'Aide Renforcée*) et d'une MAO (*Mesure d'Aide Ordinaire*). Il n'est pas rare que, pour des élèves qui ont vraiment de grosses difficultés, les enseignants fassent une demande auprès de l'AI pour obtenir du matériel (ordinateur le plus souvent). Le SESAM (*service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aides*) possède déjà quelques machines qui peuvent être mises à disposition des élèves dans tout le canton pour la phase de test. Mais ces prêts se font sur un temps limité (2 voire 3 mois). Il serait donc nécessaire, pour que les enseignants puissent faire des

phases de tests un peu plus longues que la commune de Bulle acquière 8 portables répartis sur les 3 sites. La gestion de ce matériel pourrait se faire via les responsables informatiques de chaque site ou par les Directeurs des écoles.

2.3 Achat de beamers

De plus, le Directeur d'école primaire de la Léchère nous a fait part de la nécessité de pouvoir équiper la salle polyvalente de la Léchère d'un nouveau beamer. A ce jour, le matériel n'a jamais été remplacé et ne fonctionne plus. Il lui sera grandement utile pour les réunions telles que soirées des parents, formations d'enseignants ou autres.

Enfin, à la demande de la Directrice d'école primaire de la Condémine, il faudrait pouvoir équiper 2 classes ACT/ACM de beamers interactifs avec support tableau. Cette acquisition aura un impact positif pour la qualité de l'enseignement et tout particulièrement dans le cadre des activités créatrices. L'essentiel de l'apprentissage aux ACT se fait par démonstration, puis réalisation par les élèves. Il est clairement basé sur le visuel. Or souvent, une partie des élèves n'est pas bien placée par rapport à ce que l'enseignante réalise.

3. Descriptif des coûts

131 APPLE imac (2020) – Intel Core i5, 8GB, 256 GB SSD	Fr.	159'000.00
8 APPLE MacBook Air 13" 2c-i3 1.1GHz 8go/256 SG	Fr.	9'000.00
1 Beamer à la salle polyvalente de la Léchère	Fr.	3'000.00
2 Beamers pour 2 classes ACT/ACM avec support tableau à la Condémine	Fr.	17'000.00
Equipement divers (câbles, adaptateurs, housses de transport)	Fr.	2'000.00
Total TTC	Fr.	190'000.00

4. Crédit demandé

Achat de matériel	Fr.	190'000.00
Fonds énergie 1%	Fr.	1'900.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr.	1'900.00
Total investissement	Fr.	193'800.00
Crédit demandé, arrondi à	Fr.	<u>194'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 194'000.00 pour le renouvellement partiel de l'équipement informatique du cercle scolaire Bulle-Morlon.

Financement : Par emprunt de Fr. 194'000 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 20% par année, dès 2022

Intérêts : 1.5 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard